DELIBERATION N° DSC/2026/250

3.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342421-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 26 octobre 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 12 OCTOBRE 2026

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Carole DEVOS donne pouvoir à Axelle DOERLER-DESENNE, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Monique EVRARD donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Michelle GREAUME donne pouvoir à Agnès DENYS, Valérie LETARD donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Laurent PERIN donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Marie SANDRA donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Eric LAVALLEE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Marie CHAMPAULT, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Attribution et demande de subventions au titre de la politique culturelle

Vu le rapport DSC/2026/250

Publié sur le site lenord.fr le 29 octobre 2026

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer, dans le cadre du soutien au développement de la vie culturelle, les subventions pour un montant total de 1 779 850 €, aux structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants à la convention 2026 entre le Département du Nord et les structures reprises en annexe 1, dans les termes du projet ci-joint en annexe 2 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de solde spécifiques entre le Département du Nord et les associations bénéficiant d'un complément de prix reprises en annexe 1, dans les termes du projet ci-joint en annexe 3 ;

- d'annuler la subvention d'un montant de 4 300 € attribuée par délibération DSC/2026/145 de la Commission permanente du 29 juin 2026, à l'association « Maison des arts » de Sin-le-Noble ;

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif du soutien au réseau de développement culturel en milieu rural, les subventions pour un montant total de 203 000 €, aux 9 structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 4 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes entre le Département du Nord et les structures reprises en annexe 4, dans les termes du projet ci-joint en annexe 5 ;

- d'acter le partenariat entre le Département du Nord et l'association « De la Suite dans les Images » au titre de la coordination cinéma pour l'opération « Collège au cinéma » 2026-2027, dans les conditions reprises dans le rapport ;

- d'attribuer à l'association « De la Suite dans les Images » le montant prévisionnel global pour les entrées des élèves en salle, soit 61 600 €, avec un premier versement de 41 066,60 €, correspondant à la prise en charge partielle des billets d'entrée des collégiens par le Département du Nord au titre de l'année scolaire 2026-2027 et d'autoriser le versement d'un solde éventuel, au cours de l'année 2027, sur justificatif permettant d'ajuster le montant de cette prise en charge ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'association « De la Suite dans les Images » dans les termes du projet ci-joint en annexe 6 ;

- d'attribuer les subventions relatives à la participation départementale pour le transport des élèves dans le cadre de l'opération « Collège au cinéma » 2025-2026 pour un montant total de 18 446, 50 € aux collèges repris dans le tableau ci-joint en annexe 7 ;

- d'attribuer, dans le cadre du développement de la lecture publique, les subventions pour un montant total de 43 500 € aux structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 8 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes entre le Département du Nord et les structures reprises en annexe 8, dans les termes du projet ci-joint en annexe 9 ;

- d'attribuer, dans le cadre de l'informatisation des bibliothèques partenaires de la Médiathèque départementale du Nord, la subvention d'investissement d'un montant de 596,25 € à la commune de Sepmeries, dont le projet est repris ci-joint en annexe 10 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et la commune de Sepmeries, dans les termes du projet ci-joint en annexe 11 ;

- d'attribuer les subventions, au titre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, pour un montant total de 63 500 € aux structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 12 ;

- d'attribuer une subvention d'un montant de 3 792 €, au titre de la politique de restauration et mise en valeur des monuments historiques, à la commune d'Englefontaine, dont le projet est repris dans le tableau ci-joint en annexe 13 ;

- d'attribuer la cotisation à l'association Mission Patrimoine de la Première Guerre Mondiale d'un montant de 8 000 € ;

- d'attribuer les subventions, au titre de l'accompagnement des projets en réseau de musées thématiques, pour un montant total de 76 000 €, aux structures reprises dans le tableau et les fiches ci-joints en annexe 14 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes entre le Département du Nord et les structures reprises en annexe 14, dans les termes du projet ci-joint en annexe 15 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de 94 127,14 € au titre de l'archéologie préventive, pour la période de référence du 1er juin 2025 au 31 mai 2026 ;

- d'imputer les dépenses correspondantes en fonction du domaine sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2026.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 22.

47 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement

DEPARTEMENT DU NORD · CONSEIL DEPARTEMENTAL · RF

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public,

Eric LECAT